

## COMMUNIQUE - DIFFUSION IMMÉDIATE

### COVID-19 - Mise à jour relative à l'organisation municipale

**Upton, mercredi le 18 mars 2020, 16 h 30** - Suivant l'évolution rapide de la situation au Québec, la Municipalité d'Upton a mis en place un comité de vigilance afin de structurer ses actions, sécuriser son personnel, informer ses citoyens et citoyennes ainsi que maintenir ses services prioritaires à la population.

Des mesures concrètes destinées à protéger la santé et sécurité de ses employés assurent le maintien de ses opérations. Par exemple :

Par exemple :


- ✓ L'équipe de la Municipalité est en télétravail ou offre une prestation de travail par d'autres moyens, selon les possibilités. Ainsi, nous vous invitons à communiquer avec les services administratifs de préférence par courriel à [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca). La réception téléphonique est toujours assurée. Les messages laissés sur les boîtes vocales feront l'objet de suivis réguliers.
- ✓ Le fournisseur responsable de l'entretien ménager a été mandaté pour désinfecter quotidiennement, les surfaces et points de contacts de l'entrée principale de l'édifice de la mairie. Ce qui inclut le guichet automatique et ses alentours.
- ✓ Le Service de sécurité incendie maintient ses services de première ligne. Afin d'éviter la propagation du COVID-19 au sein de son équipe, les pratiques et activités régulières ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. L'inspection et l'entretien hebdomadaire des véhicules et des équipements seront effectués tout au long de la Pandémie.

Rappelons que :

- ✓ Les installations municipales sont fermées. Toutes les activités récréatives sont suspendues pour une période indéterminée. La « Chasse aux coco » est annulée.
- ✓ En ce qui concerne le paiement de vos taxes, nous vous invitons à déposer votre enveloppe/chèque dans la boîte extérieure installée à l'avant de la mairie située au 810, Lanoie. La boîte est scellée, barrée, et vous n'avez rien à craindre : le suivi sera fait rapidement par les employés. De plus, le paiement par Accès-D est toujours possible.
- ✓ Exceptionnellement et jusqu'au 31 mars 2020, la Municipalité ne comptabilisera pas les intérêts applicables sur le versement de taxes dû le 16 mars dernier.

En définitive, nos activités se poursuivent et nous vous tiendrons informés des changements qui surviendraient selon l'évolution de la situation et les directives gouvernementales.

Upton publiera, via les plateformes de réseaux sociaux, des mises à jour quotidiennes

concernant l'état de la situation de l'organisation municipale.  Suivez l'évolution sur la nouvelle page Facebook officielle de la Municipalité ainsi que sur son site Internet.